

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article13853>

Une grappe en formation

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mercredi 22 septembre 2010

Spyworld Actu

À l'initiative du Conseil régional, un « cluster » (grappe) des systèmes de drones vient d'être lancé.

Le terme « cluster », qu'on peut traduire en français par grappe, désigne dans le jargon économique d'aujourd'hui le rassemblement plus ou moins formel d'entreprises et de laboratoires de recherche, travaillant sur des domaines voisins, sur un même territoire géographique. Le Conseil régional a pris le parti d'encourager la naissance et le développement de ces clusters, dans des secteurs où l'Aquitaine dispose d'un fort potentiel de compétences. Dans cet ensemble de grappes en gestation ou en développement, les systèmes de drones voisinent entre autres avec les matériaux composites, l'éolien, le photovoltaïque et l'informatique de santé.

L'acte de naissance officiel du cluster a été dressé par Alain Rousset en juin dernier lors du salon Eurosatory, consacré aux industries de la Défense, et où plusieurs entreprises de la région exposaient. Les choses se sont ensuite cristallisées le 23 juillet, à l'occasion d'une réunion où une soixantaine d'entreprises et de laboratoires étaient représentés.

Thales dans la balance

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer cette dynamique, qui s'est concrétisée de façon encore plus spectaculaire la semaine dernière avec le salon UAV Show Europe de Mérignac.

L'Aquitaine bénéficie d'abord de la présence sur son sol de deux unités de Thales, principal groupe français d'avionique et d'électronique de Défense, et qui a décidé de rassembler dans son unité de Pessac toutes ses activités dans le domaine des systèmes de drones (pilotage à distance, gestion de l'information, etc.). Pierre-Éric Pommellet, ancien directeur de l'autre usine girondine (Le Haillan), devenu aujourd'hui le patron de l'ensemble des activités aéronautiques de Thales, a apporté tout son soutien à l'opération.

Matière grise et PME

L'Aquitaine a d'autres atouts. Ainsi dispose-t-elle de laboratoires de recherches informatiques et électroniques de premier plan (Labri, Inria, Enseirb, Matmeca, IMS). Leur savoir-faire convient bien à un secteur où la capture et le traitement de l'information par les aéronefs sans pilote et leur maniement à distance sont au moins aussi importants que le vecteur volant lui-même. Ce qui explique d'ailleurs que le cluster ait pour intitulé exact systèmes de drones.

Autre argument fort en faveur de l'Aquitaine : l'armée a mis une partie du périmètre de son camp de Souge (Martignas), à la disposition de cette industrie naissante pour que les entreprises puissent y effectuer des essais. Un atout précieux dans un contexte où l'espace aérien est encore fermé aux drones par les instances de l'aviation civile.

Enfin, l'Aquitaine accueille déjà sur son sol plusieurs entreprises directement ou indirectement spécialisées dans les microdrones civils, comme par exemple la société Fly-n-Sense, installée sur la pépinière de la technopole Bordeaux Technowest, qui a par ailleurs été la cheville ouvrière du salon de la semaine dernière.

La démarche du cluster, qui doit achever de se structurer dans les semaines qui viennent, s'articule déjà autour de cinq grands axes, auxquels correspondent autant de groupes de travail. Il s'agit de définir des démonstrateurs de

systèmes de drones, de construire le centre commun d'essais et de services, de planifier la recherche technologique, d'identifier les besoins en formation et de mettre en place un plan d'actions international.

Incertitudes et obstacles

Les incertitudes et les obstacles ne manquent pas à la filière régionale. Celle-ci peut certes compter sur le soutien du pôle de compétitivité interrégional Aerospace Valley. Mais elle doit compter avec la concurrence de la région Paca, où un autre pôle de compétitivité (Pégase) s'est déjà fortement impliqué dans ce domaine.

Par ailleurs, deux inconnus majeurs planent sur cette industrie naissante. Le premier concerne le calendrier et les modalités de l'ouverture de l'espace aérien aux appareils sans pilote. Le deuxième concerne les choix stratégiques du gouvernement français et de l'Europe.

À l'heure actuelle, il n'est pas sûr que les autorités de la défense ne décident pas d'acheter sur étagère des drones militaires israéliens ou américains, ce qui n'encouragerait pas précisément le développement de l'activité dans ce secteur, néanmoins prometteur à bien des égards.

Post-scriptum :

<http://www.sudouest.fr/2010/09/22/u...>